

## DOCUMENT

*Claire Emery*

### La persévérance ne paie pas toujours Témoignage sur cinq années de recherche d'emploi

*Regards sociologiques*, 2022, n° 59, pp. 61-66  
ISSN 1164-0871.

*“Chaque année, pourtant, plus d’un millier d’étudiants sortent d’écoles ou de départements formant à des activités de médiation culturelle. Tous n’opéreront pas dans ce secteur, mais leur nombre suffit à montrer son importance. Pourtant, à l’inverse des sciences économiques, de l’histoire de l’art ou de la sociologie, la médiation culturelle ne constitue pas un champ scientifique, ni même professionnel, à part entière. Bien que plébiscitée par les pouvoirs politiques, dans une logique de démocratisation culturelle, elle n’a que peu de reconnaissance institutionnelle: s’il existe des services de médiation culturelle, les codes ROME de Pôle Emploi ne la présentent que de manière laconique en l’amalgamant aux interventions socioculturelles. Les champs d’intervention cités sont uniquement dans cette catégorie. Le concept de médiation, à première vue assez clair, demeure flou à tel point qu’il n’est pas facilement traduisible dans d’autres langues.”<sup>1</sup>*

*La Médiation culturelle*, Serge Chaumier et François Mairesse

Enfant, j’ai voulu être compositrice de musiques de film, architecte, chanteuse. Plus tard, journaliste ou encore historienne. Mon projet professionnel, je l’ai construit lentement, en fonction de ce que j’aimais, de mes qualités et de mes compétences. Je m’appelle C., j’ai 28 ans, et je suis assistante de conservation du patrimoine en spécialité musée. Mon métier, c’est de participer à la bonne conduite des missions des musées de France, à la conservation mais aussi à la valorisation du patrimoine. Mon ambition, c’est de permettre à tous les publics un meilleur accès à la culture et au patrimoine grâce à la médiation culturelle. Mais ma réalité, c’est cinq années de recherche d’emploi infructueuse.

Je suis née et ai grandi dans une ville de province. Mes parents étaient enseignants et sont aujourd’hui retraités. Ils ne parlaient ni réseau, ni flexibilité, ni pôle d’attractivité, mais diplômes, culture et créativité. Ils pensaient aussi que leur génération de baby-boomers une fois arrivée à la retraite, la mienne n’aurait aucun mal à trouver du travail. Aujourd’hui, ils ne savent plus trop quoi croire.

---

<sup>1</sup>Extrait de l’introduction de *La Médiation culturelle*, Serge Chaumier et François Mairesse, Armand Colin, 2013.

### **Juillet 2006 – juillet 2009.**

J'obtiens mon bac en 2006, voici dix ans déjà ! Je décide de poursuivre des études en fac d'histoire avec la vague envie de devenir journaliste. J'en ressors avec un projet : travailler dans le patrimoine culturel et les musées. Je choisis pour cela de suivre un master professionnel après la licence. Ces formations sont en plein développement depuis quelques années, et notamment dans le secteur culturel. Les formations les plus populaires sont celles qui ouvrent vers les métiers de la valorisation du patrimoine et de la médiation culturelle, très en vogue. C'est exactement ce que j'ai envie de faire !

Les études en « master pro » me plaisent beaucoup, notamment parce qu'elles sont interdisciplinaires : histoire, histoire des arts, droit, gestion-comptabilité, communication... Prise dans les études, concentrée sur l'obtention de mon diplôme, la réalité du marché du travail m'échappe<sup>1</sup>. La recherche de stage pourtant s'avère déjà laborieuse : une opportunité m'échappe car on me préfère un service civique, moins coûteux pour une collectivité territoriale. La réalité échappe également à la plupart de mes professeurs. Lors de ma soutenance à l'automne 2011, quand j'explique à mon jury que j'aimerais, après un stage dans le secteur de l'inventaire du patrimoine, avoir une expérience en musée, pour ne pas me fermer de portes, on me conseille de « ne pas me disperser ». Comme si je n'avais qu'à faire un choix face à de nombreuses opportunités. Mais dans l'ensemble je vis mes études dans la confiance, en moi et dans le système. Un diplôme est, croyais-je, la principale clé pour trouver un emploi.

### **Septembre-décembre 2011.**

Après cinq années d'études, j'entre sur le marché du travail. Bien sûr, je ne me fais pas trop d'illusions : personne ne m'attend, personne ne va venir me chercher. Je n'ai jamais pensé qu'on me déroulerait le tapis rouge (un CDI). Mais j'ai quand même bon espoir de trouver un premier emploi bientôt.

Je m'inscris au Pôle Emploi en septembre-octobre 2011. J'ai travaillé un petit peu pendant mes études, effectué des stages, mais je n'ai pas cotisé suffisamment pour bénéficier des allocations. J'ai moins de 25 ans, donc pas de RSA non plus. Rien d'étonnant. Je retourne donc vivre chez mes parents après deux années passées hors du nid. Ma première impression vis-à-vis du Pôle Emploi est qu'il semble assez ignorant du secteur du patrimoine culturel, voire de la fonction publique en général. La première conseillère rencontrée entendait d'ailleurs « patrimoine » au sens de location/vente de biens immobiliers. Les fameux « codes ROME »<sup>2</sup> ne correspondent pas vraiment à ce que je veux faire. Médiateur culturel n'y existe pas en tant que tel, alors même que les offres de ce type sont nombreuses sur les sites spécialisés.

Je comprends vite qu'être un « assisté », langage entendu couramment dans la bouche des médias et des politiques, est impossible quand on est inscrit à Pôle emploi. Si l'on veut trouver un emploi, il faut vraiment savoir se débrouiller seul et se responsabiliser. J'inonde les collectivités et structures culturelles de candidatures, spontanées ou non. Je ne restreins pas ma recherche à ma seule ville ou région, mais élargis à d'autres. Les réponses reviennent. Négatives, les unes après les autres. Aucun entretien. Petit à petit m'est renvoyée en pleine face ce que je ne faisais que deviner quand j'étais qu'étudiante. Le marché du travail dans ce domaine est saturé et il est quasiment fermé

---

<sup>1</sup>Sur les sites spécialités comme ProfilCulture par exemple, si on sélectionne le champ « gestion du patrimoine/politique culturelle » puis « Relation avec les publics/médiation », les résultats atteignent parfois la centaine d'offre. Mais quand on restreint la recherche aux seuls CDI/CDD/fonction publique, on tombe à facilement à moins d'une dizaine. Les stages sont donc plus faciles à trouver que les emplois durables...

<sup>2</sup>Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois.

aux « débutants ». Heureusement en octobre mon ancien tuteur de stage me contacte pour un petit contrat d'environ deux mois. J'accepte. Cela me permet de réfléchir plus posément à la suite. Ou plutôt en vérité, essayer de ne pas y penser.

### **Janvier – août 2012.**

De retour au chômage, je me plie aux règles du Pôle Emploi, c'est-à-dire des réunions obligatoires avec « menace » de radiation en cas d'absence injustifiée. Ces réunions, qui portent sur les droits et devoirs du demandeur d'emplois vis-à-vis de l'allocation chômage me sont inutiles : je n'ai droit à rien. Et pourtant, je suis tenue d'y assister. Cet aspect infantilisant m'exaspère.

La dépression me guette. A 24 ans, j'habite chez mes parents. Je ne travaille pas. Je suis dans l'expectative, ne suis à même de faire aucun projet. Je n'ai que cette recherche d'emploi qui ne saurait occuper réellement 100% de mon temps. L'inactivité et l'incertitude me rongent. Je prends dix kilos, en deux mois. Mais je suis capable de me reprendre. Je trouve un petit job, animatrice périscolaire et je déménage, avec la promesse faite à mes parents de trouver un autre job un peu mieux payé pour assumer au moins mon loyer. Je m'inscris au concours de conservateur du patrimoine, pour m'occuper jusqu'à l'été, puis en licence d'histoire des arts. Cela me permet de décrocher un job d'étudiant : agent d'accueil et de surveillance dans un musée. C'est parfait.

### **Septembre 2012 – août 2013.**

Un an seulement après l'obtention de mon diplôme, je reprends les études. Mon emploi du temps est très chargé : lundi, mercredi, jeudi et vendredi, je me lève à 6h du matin pour prendre le train et rejoindre l'université, et je rentre parfois après 20h. Le mardi, j'assume les corvées de mon appartement, les devoirs et les lectures pour les cours. Et les week-ends, tous ou presque, je travaille de 10h à 18h au musée. Les cours me plaisent, mais j'ai du mal à renouer avec la dynamique étudiante : partiels, dossiers à préparer, mais aussi professeurs absents, soucis administratifs, changements d'emploi du temps. Je sens un décalage avec les autres étudiants qui en majorité ont commencé leurs études quand je terminais les miennes.

Peut-être est-ce pour cela que je décide d'abandonner au profit d'un autre projet : celui de présenter le concours d'attaché de conservation du patrimoine. Celui de conservateur n'était pas à ma portée, mais celui-ci un peu plus, pensé-je. Mais je ne peux pas tout faire à la fois. Continuer de travailler au musée m'apparaît plus important que de terminer cette licence d'histoire des arts. Sans les cours, je peux travailler jusqu'à 60 heures par mois, pour une paie d'environ 400€ en moyenne. J'arrête donc l'université, malgré un premier semestre réussi avec 13 de moyenne.

A l'été 2013, je décroche un entretien, le premier depuis cet autre, en décembre 2011, pour un poste administratif au sein de la Fondation du Patrimoine. C'est un CDD de quinze mois de chargé d'inventaire du patrimoine, à Auch, dans le Gers. Je ne suis pas prise, mais la collectivité d'Auch est cependant l'une des rares à avoir pris le temps de m'appeler pour me donner la réponse et à me conseiller d'appeler l'un des membres du jury pour avoir un retour. Ce que je fais

### **Septembre – décembre 2013.**

En septembre, je me réinscris au Pôle Emploi. Cette fois-ci, j'ai des droits : 4,63€ par jour. Pas énorme, mais je perçois également des aides de la CAF (RSA et APL). J'effectue un très court CDD : quelques jours en tant que médiatrice pour l'inauguration d'un FRAC. Mais mon énergie est entièrement dévolue durant cette période à la préparation avec le CNED du concours d'assistant de conservation du patrimoine (catégorie B) en spécialité musée. C'est le grade en dessous d'attaché (catégorie A), le concours que j'avais passé en mai, et auquel j'avais échoué.

Je vis aussi une expérience particulièrement déplaisante. La ville de Toulouse me propose,

grâce à un contact avec la communauté d'Auch, un entretien pour un remplacement de congé maternité de quatre-cinq mois. C'est très intéressant, mais les circonstances me font y renoncer : je suis contactée un mercredi, pour un rendez-vous le lundi suivant, avec embauche le lundi de la semaine d'après. J'ai très peu de temps pour m'organiser, pour réfléchir à comment je vais me débrouiller pour trouver un logement, et préparer mon concours, auquel je tiens. Je regrette rapidement cette décision prise un peu dans la précipitation : ce remplacement aurait peut-être pu m'ouvrir d'autres portes par la suite...

### **Décembre 2013-décembre 2014.**

Décidée à trouver un job d'appoint, je réponds à une offre pour un emploi administratif en CDI dans ma commune. J'ai un entretien qui se passe très bien. Le poste est finalement confié à quelqu'un d'autre, mais on me propose un remplacement de congé maternité à partir du mois de janvier. Je passe l'année 2014 à travailler à la mairie, dans différents services, principalement pour des renforts.

En février, j'apprends que j'ai réussi le concours : je suis inscrite sur liste d'aptitude pour un an, renouvelable deux fois. Je me lance sans tarder dans la recherche d'un poste, puisque contrairement à la fonction publique d'Etat, c'est au lauréat d'en trouver un. Candidatures spontanées, réponses à des offres, je vois ce concours comme un sésame et postule dans quasiment toute la France. En tout, je n'aurai que deux entretiens, et aucune embauche. Je suis contactée par une petite commune via la liste d'aptitude pour... un CDD de 6 mois. Je m'y rends à reculons car c'est à plus de deux heures de routes de chez moi. L'accueil est impressionnant : le jury de recrutement est composé d'une demi-douzaine de personnes qui ne se présentent pas et expédient l'entretien en 15 minutes. Ils ont vraisemblablement déjà fait leur choix. Le deuxième entretien a lieu à Caen. Il se passe bien, mais mon manque de confiance en moi a dû se ressentir : je suis même parvenue à affirmer que je n'avais jamais conduit d'ateliers, alors que c'est faux (pas en musée, certes, mais j'ai de l'expérience dans ce domaine).

Je suis également confrontée à quelques péripéties vis-à-vis du Pôle Emploi. J'apprends par exemple que je ne peux pas prétendre percevoir mes allocations chômage si je perçois le même mois un salaire supérieur à cette allocation. Cette règle qui pourrait s'avérer légitime pour quelqu'un touchant une allocation importante, s'avère assez mesquine lorsque l'on touche environ 150€ par mois comme c'est mon cas, et que l'on a touché un salaire correspondant à quelques jours payés au SMIC, soit une somme équivalente. Par ailleurs, je m'étonnais de ne pas voir mon indemnité augmenter alors que je travaille pour un salaire mensuel au SMIC. La conseillère rencontrée m'explique alors que je dois terminer mes droits en cours avant d'en ouvrir de nouveaux basés sur un salaire plus élevé. Dans cette logique il faudrait que je reste encore au chômage pendant une année, à 150€ mensuels. C'est bien sûr impensable.

### **Janvier-décembre 2015.**

Les attentats qui secouent la France en 2015, ainsi qu'un deuil personnel, le décès de ma cousine, ne viennent pas perturber mon quotidien de demandeuse d'emploi. Je pense à cette ancienne camarade de classe assassinée avec tant d'autres. Je pense à ce qu'aurait été ma rubrique nécrologie : « Elle cherchait du travail un emploi depuis l'obtention de son diplôme. Ses passions étaient les voyages, la musique et le fromage. » Non, ce n'est pas l'image que je veux qu'on ait de moi.

Ma recherche évolue peu. Je suis confrontée à de nombreuses désillusions, comme par exemple les collectivités qui publient des offres pour des postes qui sont en réalité déjà pourvus. J'apprends à les reconnaître : généralement la date d'embauche suit de seulement une ou deux semaines la date limite de candidature (parfois, elle est même antérieure!). Je renouvelle mon inscription sur liste d'aptitude en février mais ne comprends pas où sont les sept postes d'assistants de conservation externes ouverts lorsque j'ai réussi le concours. Le bilan est cependant un peu meilleur.

Je suis admise à passer trois concours de recrutement d'animateur de l'architecture et du patrimoine (dévolu normalement aux attachés) et vais à chaque fois jusqu'aux oraux. Ces concours me permettent de rencontrer d'autres jeunes qui sont dans ma situation. C'est consternant de voir toutes ces personnes dans la galère. Mais ils me permettent également de rencontrer des personnes formidables, comme la Responsable Patrimoine et Tourisme de la ville de Pontoise, qui a pris le temps de m'appeler longuement pour revenir sur ma candidature, et m'a aidée à plusieurs reprises par la suite, me transmettant des offres ou répondant à mes questions.

En 2015, je me rends également à trois entretiens d'embauche : à Saint-Denis, à Chevreuse et à Albi. Je reviendrai plus loin sur ce dernier. Je dois aussi refuser un entretien, à mon corps défendant. Celui-ci, proposé par la Citadelle de Besançon, se déroulait exactement le même jour que les épreuves orales d'un concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine, et sans aucune possibilité de décaler. Pour la deuxième fois je me retrouve à devoir faire un choix dans la précipitation. Je choisis le concours car j'ai pour habitude de terminer ce que j'ai commencé. Bien sûr, je n'avais aucun moyen de savoir si je serai prise à l'un comme à l'autre avant de faire mon choix. Mais avec le recul, je réalise que ce choix était le mauvais, car le poste de Besançon me correspondait mieux, tant par sa nature que par sa localisation.

Si j'échoue à trouver un travail en musée ou dans un service patrimonial, je trouve néanmoins grâce à une amie de ma famille un contrat de vacation au Ministère des affaires étrangères. Hébergée en Seine-Saint-Denis, j'effectue au total 7 mois de vacations au service des archives diplomatiques. Les règles de la vacation sont que l'on ne peut faire que six mois d'affilé ; il faut ensuite laisser quatre mois entre deux contrats. Le but, bien sûr, est que le Ministère ne soit pas contraint, à terme, de pérenniser ce type d'emploi subalterne. Si je me plais bien au Ministère, où je découvre et apprends « sur le tas » un nouveau métier, je n'entends cependant pas poursuivre dans ce schéma pendant des années.

En septembre, j'effectue une période d'« immersion professionnelle » d'un mois auprès d'une amie animatrice de l'architecture et du patrimoine. C'est un dispositif du Pôle Emploi qui se rapproche du stage en entreprise. Cette expérience confirme que j'ai vraiment les compétences pour devenir médiatrice culturelle et pour travailler dans un musée (je finissais par en douter). Dans le même temps, je fais valoir auprès du Pôle Emploi mon « droit d'option », c'est-à-dire que je renonce à mes droits précédents (environ 1500€) pour en ouvrir de nouveaux calculés à partir de mes salaires plus récents. A cette occasion, je bascule sur un autre dispositif : comme j'étais rémunérée par le secteur public, c'est mon précédent employeur qui doit me verser cette allocation. Bien sûr, cela signifie plusieurs démarches administratives avant de bénéficier enfin d'une indemnité chômage moins ridicule, mais cela vaut le coup. Néanmoins, ce changement d'organisme payeur s'accompagne d'une mauvaise surprise : je n'ai plus droit à l'aide à la mobilité, et mon précédent employeur ne propose rien de ce type. Si je dois me rendre à un entretien, ce sera à mes frais<sup>1</sup>.

A la fin de l'année, je commence à réfléchir sérieusement à ma situation. Je ne veux plus continuer ainsi, mais pour autant je ne suis pas encore prête à abandonner. Je m'inscris à nouveau aux concours de la fonction publique territoriale : attaché ET assistant en spécialité musée. Les épreuves auront lieu en mai 2016, à une semaine d'intervalle.

## **2016.**

En février, je m'inscris pour la dernière fois sur la liste d'aptitude. Retour sur l'entretien à Albi, mentionné plus haut : après cinq mois d'attente, je réussis enfin à obtenir une réponse de la part du département du Tarn. L'entretien, qui avait eu lieu mi-septembre, s'était plutôt bien passé et j'étais très enthousiaste à l'idée de ce poste. La réponse devait tomber mi-octobre. Mais quand j'appelais, on me répondait que c'était « toujours en cours ». Il a fallu que j'appelle à cinq reprises pour finalement

---

<sup>1</sup>J'apprendrai par la suite qu'il existe des conditions pour en bénéficier : l'indemnité journalière ne doit pas dépasser un certain montant. J'aurais en réalité pu en bénéficier.

m'entendre dire que le recrutement était gelé. Mais à aucun moment les ressources humaines n'ont pris la peine de faire la démarche de me prévenir, non, c'était à moi d'appeler. Ce manque de considération n'est malheureusement pas rare.

Par la suite je me concentre à nouveau sur la préparation des concours, mais avec beaucoup d'agacement, voire de colère. Je voudrais ne pas avoir à les (re)passer. J'aimerais trouver un poste avant ! Je vois le nombre de postes ouverts et le nombre de personnes inscrites : 930 pour le concours d'attaché en externe spécialité musée, pour 35 postes. C'est aberrant qu'autant de personnes souhaitent faire le même métier alors qu'il y a si peu de débouchés. Les épreuves se déroulent bien, et je suis très soulagée quand elles se terminent. J'espère ne plus jamais avoir à en passer par là.

Mes candidatures s'espacent. Ma motivation s'essouffle. Je me rends à un entretien à Grenoble pour un poste de régisseur des collections : ils cherchaient quelqu'un ayant « capacité à se former ». J'ai tenté ma chance. Mais je suis épuisée nerveusement. La partie « mise en situation » de l'entretien me déstabilise : bien sûr, il est difficile de faire quelque chose que l'on n'a jamais pratiqué ! J'ai dépensé près de 300€ pour me rendre à cet entretien, n'ayant plus d'aide à la mobilité. Heureusement que mes parents peuvent m'aider... Au début de l'été me reviennent à la chaîne plusieurs réponses à des candidatures, toutes négatives. Pourtant certaines étaient des postes d'assistant de conservation... Les mails de réponse s'accompagne de la mention du nombre de personnes ayant fait acte de candidature : 150, 200, 250... La concurrence est rude, ma persévérance ne paie pas. J'en ai tout simplement marre. Je ne veux plus de crises d'angoisse ou de larmes, je ne veux plus avoir l'impression d'être une personne qui stagne, qui échoue. Je veux pouvoir répondre sereinement à la question « que faites-vous dans la vie ? ».

J'ai une nouvelle conseillère Pôle Emploi : elle est dynamique, à l'écoute, efficace, disponible. Je lui explique ma situation, et mon désir de passer à autre chose, de me reconverter. Elle m'aide, m'inscrit à un dispositif qui permet de dégager des pistes sur son projet professionnel. Je reprends les vacances au Ministère des affaires étrangères pendant les deux mois d'été, puis à partir de la fin octobre, avec un nouveau projet : une formation pour un nouveau métier, dans lequel je devrais trouver du travail pour de bon. Il m'aura fallu presque cinq ans pour prendre une décision que la réalité m'arrache.

Je ne travaillerai peut-être jamais dans un musée comme assistante de conservation. Pas parce que je ne suis pas compétente ou douée pour cela, pas parce que je n'ai pas fait assez d'efforts, mais parce que je me suis heurtée au système, heurtée à ce secteur hautement concurrentiel, heurtée au marché de l'emploi si défavorable pour les jeunes, diplômés ou non. Récemment, le visionnage du dernier film de Ken Loach, *I, Daniel Blake*, m'a fait fondre en larmes. La situation des personnages, pourtant bien plus dramatique que la mienne, a trouvé des échos dans ce que je vis depuis cinq ans.

Dans un coin de ma tête trotte toujours cette envie de culture, de patrimoine et de musées. Dans quelques semaines, ma situation est amenée, je l'espère, à évoluer sans que je sache si je décrocherai la formation voulue, si l'une des dernières candidatures envoyées portera ses fruits ou si je réussirai pour la seconde fois le concours d'assistant. Pour l'heure, je ne peux donc que poser des points de suspension.